

Conditions d'admission 2026-2027

Ecole des Sciences Humaines et Sociales (ESHS)

Pour des raisons d'ergonomie de lecture, ce document n'est pas rédigé en écriture inclusive. Il s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.

Public cible : candidat hors union européenne non assimilé

L'assimilation vous donne accès aux modalités d'inscription définies pour les étudiants ressortissants de l'Union européenne. Veuillez vérifier si vous répondez à un [critère d'assimilation](#).

Avant de soumettre son dossier, le candidat doit lire attentivement le règlement des admissions 2026-2027 et le guide de l'admission disponibles à la page [S'inscrire - Etudiant hors Union Européenne - Université de Mons \(umons.ac.be\)](#)

En soumettant son dossier, le candidat a pris connaissance du guide de l'admission et adhère au règlement des admissions 2026-2027.

Le candidat dont le dossier a été accepté ne peut être inscrit que s'il est présent sur le territoire belge au plus tard le 30 septembre. Aucune prolongation de la date de validité du formulaire ne sera accordée. Le « formulaire standard » est valable **jusqu'au 30 septembre inclus** (Art. 9 du règlement des admissions). **Toute demande d'inscription tardive sera considérée comme irrecevable.**

Critères académiques généraux pour le 2^e cycle (Master)

- Aucune suite ne sera donnée aux **dossiers incomplets** et les **dossiers hors délais** seront refusés.
- **Les frais de dossier** doivent être payés selon les indications reprises sur le site web.
- **L'authenticité des documents** fournis sera vérifiée. Toute falsification de document entraînera l'annulation de l'admission et une procédure pour fraude.
- **La lettre de motivation** personnalisée exigée dans le dossier doit être, de préférence, dactylographiée et rédigée en langue française (ou éventuellement en langue anglaise, si le cursus visé est dispensé en anglais).
- Le jury prend également en compte le contenu de la lettre de motivation personnalisée jointe au dossier d'admission et examine, via **l'intérêt formulé par le candidat** pour le domaine d'études, la filière ou le métier visé, si la formation sollicitée correspond à son projet professionnel et personnel et si celle-ci est en adéquation avec son profil et sa formation précédente éventuelle.
- Les candidats HUE répondant aux [critères d'assimilation](#) **doivent répondre aux critères des étudiants hors union européenne assimilés.**

☒ Critère de moyenne :

- Une moyenne de 12/20, ou en l'absence de note chiffrée, une mention « assez bien » (sans préjudice d'une évaluation plus approfondie du parcours académique par le jury de la

Conditions d'admission 2026-2027

faculté), est requise pour la(les) dernière(s) année(s) d'études prise(s) en compte dans le cadre de l'évaluation de la demande d'admission. En l'absence de note chiffrée ou de mention, le dossier sera transmis à la Faculté.

Critères académiques spécifiques pour une admission à l'ESHS

Cursus : Master en transition et innovation sociale - METIS

Le dossier ne pourra pas être accepté sous réserve de la réussite de l'année en cours.

☐ Critère spécifique de moyenne :

- Pour toutes études de 1er cycle terminées, **une moyenne de 13/20** sera requise.
- Pour toutes études de 2ème cycle terminées, l'étudiant devra avoir obtenu une **moyenne de 12/20** pour ses études de 2ème cycle.

☐ Critère de maîtrise suffisante de la langue française :

- **Niveau requis** : B2 pour les 4 compétences langagières (compréhension orale, compréhension écrite, production orale et production écrite).
- **Tests** :
 - Test de connaissance du français (TCF)
 - Test d'évaluation de français (TEF)
 - Diplôme approfondi de langue française (DALF C1 ou C2)

Le candidat devra fournir ses résultats pour les parties suivantes : compréhension orale, compréhension écrite, production orale et production écrite.

○ **Délai** :

- Les résultats du test doivent être envoyés à l'adresse service.admissions@umons.ac.be, **pour le 15 juin au plus tard**, en précisant dans l'objet du mail : « Résultats test de langue + Référence du dossier d'admission.

○ **Dispenses possibles** si le candidat est titulaire :

- D'un Baccalauréat obtenu dans un établissement dont la langue d'enseignement est le français.
- D'un diplôme étranger sanctionnant un cycle d'études supérieures suivies dans un établissement dont la langue d'enseignement est le français

-> le dossier doit impérativement comprendre un document de l'établissement qui atteste que le cursus a été suivi majoritairement en langue française.

Les dossiers qui ne reprennent pas un des documents requis seront refusés.